



HAL
open science

Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02037244

HAL Id: hceres-02037244

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037244>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009045

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Deux sites, UPEC Créteil et Sénart.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'UPEC, dispensée sur deux sites, Créteil et Sénart, offre deux spécialités au choix : *Anglais-Allemand* ou *Anglais-Espagnol*, afin de former des assistants trilingues préparés aux carrières du commerce international dans les domaines de l'import-export et de la logistique internationale. Les secteurs professionnels visés sont : les services commerciaux ou logistiques de sociétés commerciales d'import-export, les auxiliaires commerciaux internationaux, les sociétés spécialisées dans l'organisation de manifestations internationales.

Les étudiants diplômés peuvent s'inscrire en master, par exemple au sein même de l'UPEC qui offre un master *Management trilingue*.

Comme toutes les licences *LEA*, la mention offerte par l'UPEC est professionnalisante et 40 % des étudiants intègrent le monde du travail, en particulier à la suite du stage de troisième année (L3). Ce stage de 8 à 12 semaines est obligatoire au sixième semestre (S6) et près d'un tiers des étudiants l'effectuent à l'étranger.

La mention offre une formation progressive, plutôt généraliste en première année de licence (L1) puis se spécialisant avec une montée en puissance des matières d'application.

L'apprentissage d'une troisième langue vivante est possible : italien, russe, allemand ou espagnol.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente une bonne cohérence des enseignements, autant qu'il soit possible d'en juger d'après les intitulés (grammaire, civilisation, droit, économie...), mais leur pertinence reste difficile à évaluer dans le détail car leur contenu n'est pas précisé. Il semble que l'espagnol soit moins ambitieux que l'allemand et l'anglais en n'abordant pas les structures économiques et commerciales des pays hispanophones. Les horaires globaux correspondent aux normes institutionnelles en vigueur (environ 1500 heures sur l'ensemble des trois années). Environ 25 % des enseignements ont lieu sous forme de cours magistraux (CM), le reste sous forme de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP).

Si l'on apprécie que près d'un tiers des étudiants effectuent leur stage à l'étranger, on aurait aimé savoir dans quel type d'entreprise ou de structures ces stages étaient effectués.

Les modalités de contrôle des connaissances correspondent aux normes institutionnelles en vigueur, sous forme d'épreuves écrites et orales lors de contrôles continus et d'examens terminaux.

Une semaine de pré-rentrée est organisée depuis 2010. Par la suite les enseignants référents sont amenés à suivre et informer régulièrement les étudiants.

Le dossier mentionne la présence d'un semestre de consolidation mais, s'il est bien précisé qu'un tutorat d'accompagnement est assuré de manière hebdomadaire par des étudiants de master dès le S1 (uniquement sur le site de Créteil, rien n'est prévu sur le site de Sénart), on ne trouve aucune autre information à ce sujet et rien ne semble prévu en dehors de ce semestre. Le très faible niveau de langue des néo entrants, en grand nombre issus de baccalauréats technologiques et professionnels, justifierait pourtant un accompagnement particulièrement développé, mais le dossier précise que, compte tenu des difficultés rencontrées par la diversité de leurs tâches, les enseignants considèrent qu'amener les étudiants à l'autonomie est une forme d'accompagnement.

L'Université a développé un dispositif de réorientation. D'après les tableaux d'indicateurs aucun étudiant de la mention ne semble avoir bénéficié des passerelles ainsi offertes.

Enfin, bien que de très nombreux accords existent avec plusieurs universités anglophones, germanophones et hispanophones (Siegen, Kassel, Coleraine, Odense, Cadix, Jaen, Saragosse...) le dossier ne mentionne aucun chiffre permettant de savoir si les étudiants profitent effectivement des possibilités d'échanges qui leur sont ainsi offertes.

La poursuite d'études se fait massivement dans le master *Langues, cultures et affaires internationales* de l'UPEC mais rien ne semble prévu pour préparer cette poursuite, ni pour ouvrir le choix sur d'autres orientations, notamment vers une licence professionnelle du domaine. Les indicateurs donnent une poursuite en master en forte augmentation, environ 60 % en 2012. On ignore le taux de réussite dans ce master.

Le dossier indique qu'environ 40 % des étudiants diplômés de la mention intègrent le monde du travail, en particulier dans le domaine du commerce international et donc en adéquation avec leur formation. Toutefois le tableau des indicateurs ne propose aucune donnée et on ignore comment les enseignants enquêtent sur le devenir de leurs étudiants.

Le dossier ne donne aucune information sur la composition de l'équipe pédagogique, on ignore également s'il y a des contacts entre les deux sites.

Le dossier précise les modalités de gestion (direction du département, responsabilités diverses, enseignants référents...), mais il n'existe toujours pas de conseil de perfectionnement ou assimilé, ce qui est difficilement acceptable dans le cadre d'une formation professionnalisante.

Des professionnels interviennent pour aider les étudiants dans leur projet professionnel, mais rien n'indique qu'ils soient présents dans les enseignements eux-mêmes, ce qui est surprenant pour une mention professionnalisante.

Les indicateurs donnent un taux particulièrement élevé d'entrants avec baccalauréat professionnel ou technologique ainsi que par équivalence, soit environ 50 %, ce qui explique que le taux d'échec en fin de L1 soit supérieur à 60 %. Le taux de réussite en trois ans est de plus en plus faible, il dépasse à peine 20 % et le taux de réussite en fin de L3 est à peine de 80 % des inscrits en L3. Le dossier ne précise aucunement comment ces diverses données sont prises en compte pour l'aménagement des enseignements.

On dispose de peu de détails pour ce qui est de la valorisation du diplôme, si ce n'est que la faculté dispose d'un site internet (mais pas la mention semble-t-il). On ignore si les enseignants de la mention et des étudiants participent aux forums et aux journées portes ouvertes.

- Points forts :

- Une formation cohérente par rapport aux secteurs et métiers visés.
- Une offre très lisible, et organisée selon une progressivité des enseignements sur les six semestres.

- Points faibles :

- Un écart considérable entre la qualité apparente de la formation et les résultats des étudiants.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- L'insuffisance d'informations sur les séjours à l'étranger.
- Un pilotage de la formation dispensée sur deux sites insuffisant (évaluation, bilan, perspectives).
- Des actions d'information et de valorisation du diplôme insuffisantes.
- Un choix de langues d'option réduit.
- un dossier mal conçu, à la fois redondant (le dossier *Anglais-Allemand* et le dossier *Anglais-Espagnol* offrent souvent les mêmes informations) et incomplet (pas de fiche RNCP, manque de données en particulier sur le site de Sénart...).

- Recommandations pour l'établissement :

Une relation plus étroite avec les lycées du bassin permettrait peut-être de réduire l'écart entre le niveau attendu en langue et le niveau réel des entrants. Des actions pédagogiques communes lycées-université devraient aboutir à une meilleure préparation des futurs inscrits, et pourraient ainsi contribuer à endiguer abandon et échec en L1. Une meilleure information permettrait peut-être de diminuer le flux de lycéens inadaptés à ce cursus.

Il serait souhaitable de mettre en place un conseil de perfectionnement intégrant des professionnels, employeurs ou maîtres de stage et anciens étudiants.

Une mention professionnalisante devrait connaître le devenir professionnel de ses étudiants. Compte tenu de l'effectif élevé, il semble difficile de demander aux enseignants de mettre en place un tel processus, une aide particulière de l'Université serait la bienvenue à ce niveau.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE
Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 10 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Licence.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Licence ci-dessous :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention :

- Langues étrangères appliquées

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education et motricité
- Education, Travail et Formation
- Entraînement sportif
- Histoire
- Management du sport

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention :

- Informatique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Administration publique
- Administration et échanges internationaux
- Droit
- Economie-Gestion

X
X X

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTINGER

